

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur Frank GUILLAUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Madame Valérie VÉRON *ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING*, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU *ayant donné pouvoir à Madame Catherine HAMON*, Madame Jennifer GODIN et Madame Louise MOREAU

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

Nombre de conseillers

En exercice.....33

Présents.....24

Votants26

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Thierry VANDAELE

DCM n°004/2023 – 5.2.6**Dispositif Petites Villes de Demain - groupe de travail - composition**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la délibération numéro 025/2021 en date du 16 février 2021 portant autorisation de signature de la convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain »,

Considérant la création d'un groupe de travail Petites Villes de Demain (PVD) en octobre 2021 ; groupe composé de Mesdames Gaëlle BOURGEOIS, Sonia ESNAULT, Catherine HAMON, Laëtitia NYS, Marie-Danièle RICHARD, Valérie VÉRON, de Messieurs Olivier BÉZIE, Frédéric DUBOIS, David ÉVAIN, Sébastien FOULONNEAU, Thierry MARQUIS, Jean-Yves PLOTEAU et Thierry VANDAELE,

Considérant la proposition d'intégrer Monsieur Luc LÉPICIER à ce groupe de travail, ce dernier serait composé comme suit :

Olivier BÉZIE,

Gaëlle BOURGEOIS,

Frédéric DUBOIS,

Sonia ESNAULT,

David ÉVAIN,

Sébastien FOULONNEAU,

Catherine HAMON,

Luc LÉPICIER,

Thierry MARQUIS,

Laëtitia NYS,
Jean-Yves PLOTEAU,
Marie-Danielle RICHARD,
Thierry VANDAELE,
Valérie VÉRON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

AJOUTE Monsieur Luc LÉPICIER au groupe de travail Petites Villes de Demain.

Délibération publiée le 26 janvier 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Thierry VANDAELE**



Envoyé en préfecture le 25/01/2023
Reçu en préfecture le 25/01/2023
ID : 044-200078079-20230117-DCM004_2023-DE